

La Pie-grièche écorcheur à Mont-la-Ville, bilan 1996-2021

Jean-Luc Zollinger



Mâle de Pie-grièche écorcheur

photo : Dinah Saluz

Introduction

En septembre 2011, América Croisier et moi-même avons remis à la Municipalité un rapport intitulé « La Pie-grièche écorcheur à Mont-la-Ville » : l'intention était de présenter ce passereau emblématique du paysage agricole, pas rare sur le territoire communal, et d'informer sur les premiers résultats du projet de revitalisation de certaines haies communales, initié par América Croisier. Il y a dix ans, ce projet ponctuel se greffait bien sur le suivi à long terme de l'espèce que je poursuis depuis 1996 au pied du Jura vaudois, dans une zone de 30 km² favorable à l'espèce. Disposant maintenant de 26 ans de dénombrements exhaustifs, il m'a paru opportun de proposer à la commune un bilan démontrant l'importance croissante de Mont-la-Ville pour cette espèce : en effet, depuis 2011, des changements notables affectent l'écologie de la Pie-grièche écorcheur. L'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse (2018) et les Indicateurs vaudois d'évolution des oiseaux nicheurs (2019) ont montré que la Pie-grièche écorcheur est en grande difficulté dans notre pays :

en conséquence, l'OFEV a modifié le statut de l'espèce dans la récente Liste rouge 2021, la faisant passer de « non menacée » à « potentiellement menacée ».

La mise en place en 2011 du réseau écologique « Pied du Jura » sous la houlette de la biologiste Anne-Claude Jacquat était naturellement susceptible d'influencer positivement la Pie-grièche écorcheur dans le périmètre du réseau.

Enfin, l'excellente collaboration, dès 2001, avec Wilfred Chappuis (avec un coaching initial ciblé sur les exigences de l'espèce), puis les revitalisations de 2011-2012 menées avec América Croisier ont nettement amélioré l'entretien des haies sur le territoire communal, pour le plus grand bénéfice de l'espèce (voir ci-après).

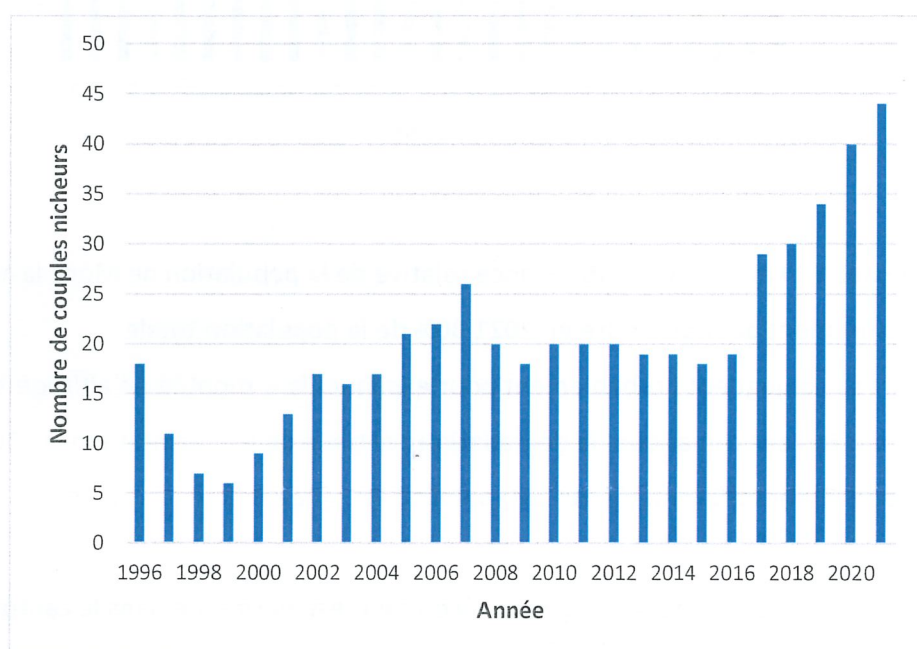
Evolution de la population nicheuse à Mont-la-Ville

Au cours des 26 années de ce suivi, la population nicheuse de la Pie-grièche écorcheur a été déterminée en contrôlant tous les 8-10 jours, entre mi-avril et fin juillet, l'ensemble des sites de reproduction connus : jusqu'en 2021, j'en ai recensé 77 dans la surface agricole de la commune; en 26 ans, 74 sites (soit 96%) ont abrité une ou plusieurs reproductions de l'espèce (totalisant 533 cas), et seuls 3 n'ont été visités que par des pies-grièches en migration. La SAU de la commune recèle donc un haut potentiel de sites de reproduction de qualité.

La répartition spatiale et altitudinale de toute la population nicheuse du pied du Jura est entrée dans une phase de changement très dynamique : je vais l'illustrer à l'aide de trois graphiques simples afin de confirmer l'importance stratégique de Mont-la-Ville pour la Pie-grièche écorcheur.

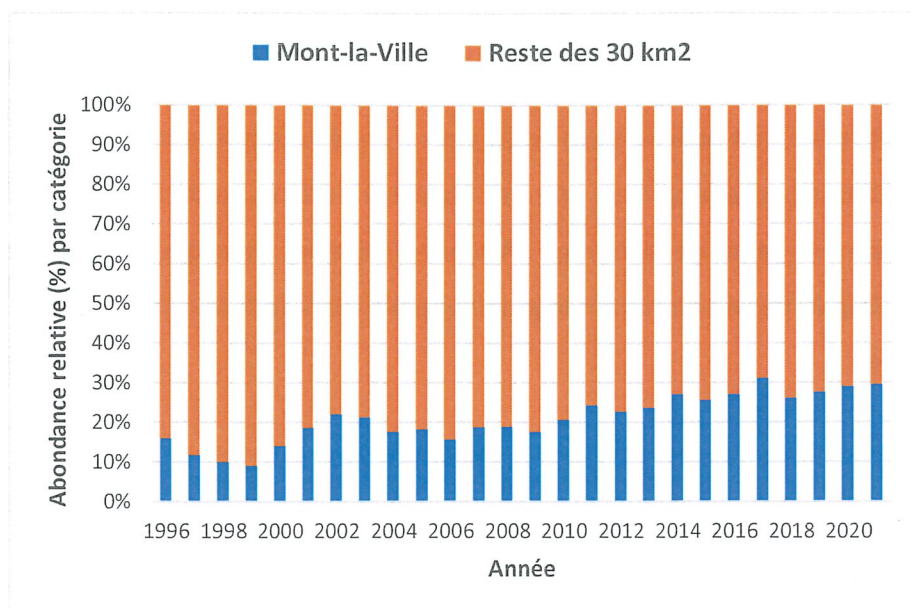


Ce 1^{er} graphique montre que l'altitude moyenne de la population nicheuse dans les 30 km² étudiés progresse de 1,95 m/an, soit près de 51 m en 26 ans : il en résulte que la population se concentre de plus en plus dans le paysage agricole entre La Coudre et Juriens, au détriment des Côtes de Cossonay et de la haute vallée de la Venoge ! A Mont-la-Ville, les conséquences de cette montée en altitude sont frappantes en observant le graphique présentant l'évolution des effectifs nicheurs dans la commune :



En analysant cet histogramme, on note d'abord les abondances extrêmes : 6 couples nicheurs en 1999 et 44 en 2021. On voit aussi que l'abondance varie de manière *à priori* cyclique, avec des pics d'abondance en 1996, 2007 et 2021, et que les effectifs nicheurs ont été stables entre 2008 et 2016 (entre 18 et 20 couples). Mais ce qui frappe, c'est « l'explosion démographique » à partir de 2017, engendrée par la montée en altitude précédemment citée. Mont-la-Ville conforte ainsi son statut de sanctuaire de la Pie-grièche écorcheur : si la commune abritait de 1996 à 2016 une moyenne annuelle de 17 couples nicheurs, pour la période 2017-2021 cette moyenne grimpe à 35,4 couples nicheurs, soit une densité moyenne de 9,3 couples nicheurs par km² de SAU ; c'est tout simplement exceptionnel !

Une autre confirmation de cette évolution favorable s'observe dans le 3^{ème} graphique :

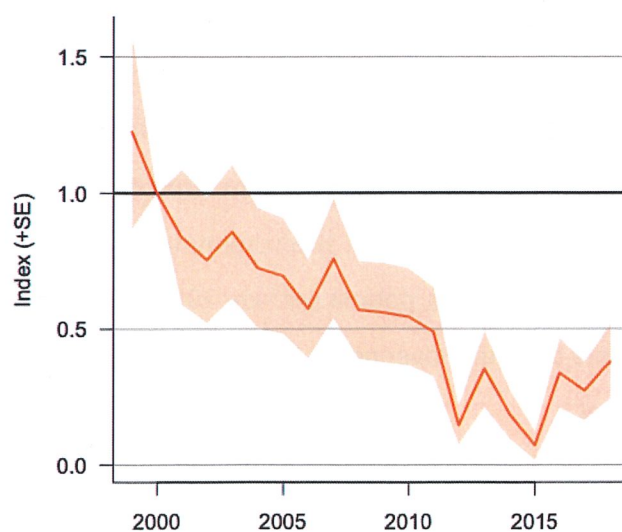


Dans l'ensemble des 30 km² étudiés, l'abondance relative de la population de Mont-la-Ville croît lentement mais sûrement pour atteindre en 2021 30% de la population totale.

Plusieurs facteurs se conjuguent probablement pour expliquer la « montée en altitude » de l'espèce : le réchauffement climatique, la dégradation continue de son habitat entre 500 et 700m, la modification des ressources alimentaires disponibles, etc., mais cela reste du domaine de l'hypothèse.

Sur le plan régional, la situation de la Pie-grièche écorcheur est alarmante dans le canton de Vaud, comme le montre cet indice évolutif commandité par la DGE à la Station ornithologique suisse :

Pie-grièche écorcheur



Il y a un contraste saisissant entre la tendance positive observée à Mont-la-Ville et la dégringolade dramatique de l'espèce dans le canton : j'y vois une opportunité unique pour la commune de faire de la conservation de cette magnifique espèce une mesure-phare de promotion de la biodiversité.

Gestion paysagère et conservation de l'espèce

Les exigences écologiques de la Pie-grièche écorcheur ont été détaillées dans le rapport de 2011 : pour faire simple, elle a besoin de haies basses à dominance d'épineux (Prunellier, Eglantier, Aubépine, Ronces) ou de petits buissons épineux dans ou en bordure de pâturage. Mont-la-Ville dispose d'un atout majeur : son riche réseau de haies, privées ou communales, est assez unique. Pour conserver cet atout, la commune devrait idéalement :

1. Poursuivre la conversion de quelques haies hautes en haies basses, en les revalorisant par un mode d'entretien optimal (voir ci-après)
2. Veiller à un entretien régulier et soigné des haies basses, de haute valeur écologique
3. Atteindre le niveau de qualité II pour toutes les haies inscrites au réseau écologique

Pour parvenir concrètement à ces objectifs, permettez-moi de reformuler les conseils pratiques de 2011 :

- La réhabilitation des haies hautes s'obtient par abattage sélectif des arbres, par tronçon, selon le mode opératoire déjà utilisé dans la commune à partir de 2011 : prévoir un roulement des éclaircies sur plusieurs années afin que le site reste utilisable chaque année par l'espèce.
- L'entretien soigné des haies basses doit maintenir une hauteur idéale de 2,5-3m et une largeur de 3m.
- Éviter de détruire l'ourlet et ne pas éparer les bords de chemin avant le 15 août.
- Pour atteindre le niveau de qualité II des haies, se référer à la documentation d'Agridea.

Important : l'entretien mécanisé des haies doit s'effectuer exclusivement entre fin août et fin mars, jamais pendant la période de reproduction : la Pie-grièche écorcheur niche très tard, avec des jeunes encore au nid au mois d'août (par exemple en 2021) !!

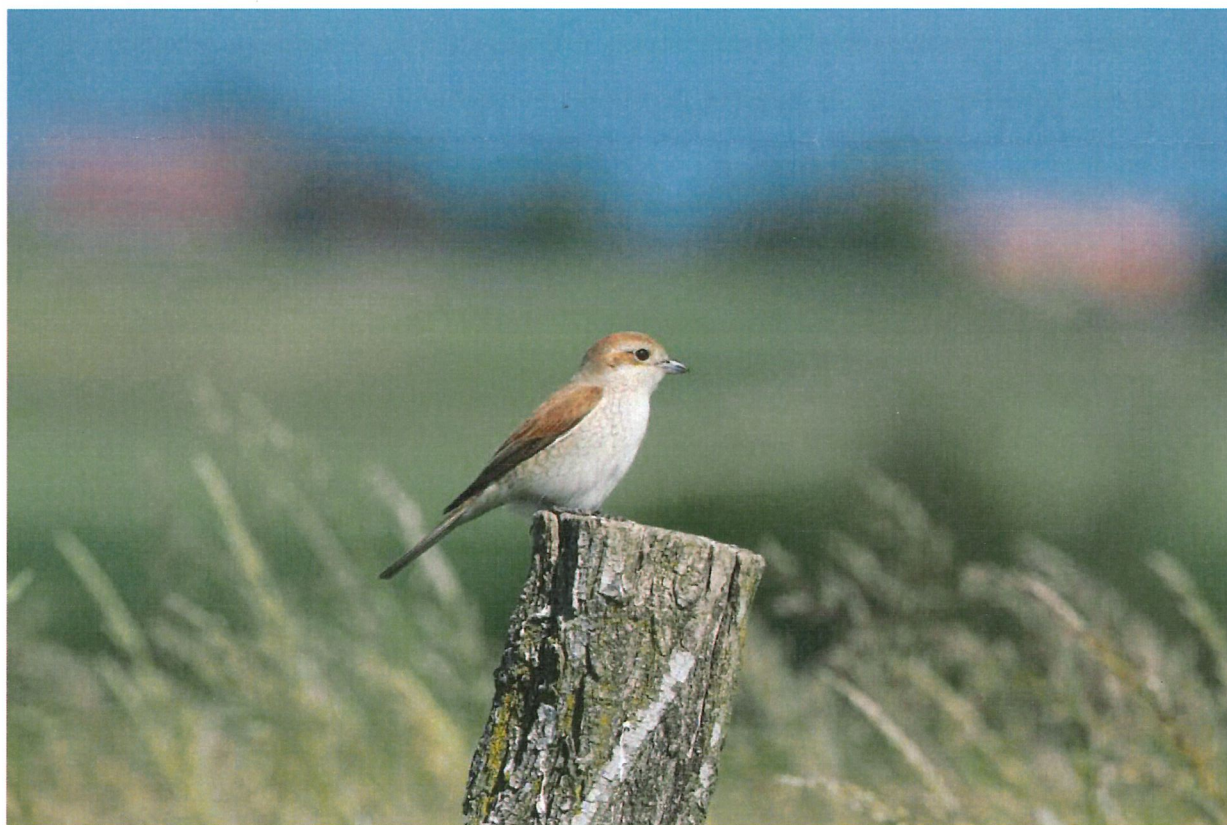
Conclusion

Pour avoir su préserver un superbe réseau de haies et le valoriser en améliorant son entretien depuis une dizaine d'années, Mont-la-Ville et sa voisine La Praz ont le privilège d'héberger une importante population de pies-grièches écorcheurs : il s'agit probablement d'un des derniers sanctuaires vaudois de cette espèce potentiellement menacée au niveau national. C'est un atout majeur pour le réseau écologique PdJ et une carte de visite précieuse pour Mont-la-Ville dans le cadre de la politique cantonale de promotion de la biodiversité ; cela implique dorénavant aussi la responsabilité de continuer à offrir à cette magnifique espèce des sites de reproduction en suffisance, bien entretenus et de haute qualité écologique, à un moment crucial où les conditions de migration et d'hivernage se dégradent clairement en Afrique orientale et australe.

Romanel-sur-Lausanne, le 18.11.2021

Jean-Luc Zollinger, biologiste

contact : jl.zollinger@bluewin.ch



Femelle adulte de Pie-grièche écorcheur

photo : Pascal Rapin